



Voiture gagée a cause de pv impayés

Par **grac**, le **28/11/2017** à **15:07**

Bonjour,

J'ai acheté une voiture à un particulier, j'envoie tout les papiers pour faire le changement de carte grise et quelques jours plus tard on me renvoie le tout disant qu'il était impossible de la changer. En plus qu'il pouvait avoir plusieurs raisons.

J'appelle tout de suite ce particulier qui me dit de ne pas m'inquiéter, qu'il allait voir de suite où était le problème. Le lendemain, il m'envoie un sms en me disant qu'il y avait des pv impayés et qu'il n'était pas au courant (je pense que ce n est pas possible pour les pv !) et qu'il allait faire le maximum pour débloquer cela mais depuis 1 semaine, plus de nouvelles.

Que puis-je faire svp ? je sais où ils vivent mais je suis certaine qu il ne m'ouvrira pas. Ai-je des recours ? car ayant acheté cette voiture le 5/11/17, je l'ai assurée de suite par internet mais l assurance me relance car ils veulent la photocopie de la carte grise changée et donc le 5/12/17 je ne serais plus assurée, et en plus je perds mon argent coté assurance.

Merci de me répondre.

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **28/11/2017** à **15:25**

Bjr,

Renseignez vous auprès du tribunal d'instance pour intenter une action en référé.

Par amajuris, le 28/11/2017 à 18:48

bonjour,
vous n'aviez pas demandé à votre vendeur ce qu'on appelle un certificat de non gage ?
Salutations